

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Madame Véronique MARCOT, Maire.

Etaient présents : ALEXANDRE René, AMYOT Claude, BOISSONNET Annie, FARRON Marie-Claude, GREGY Pascal, LAPOIRIE André, LAVE Michel, LAVEZ Francis, MARCOT Véronique, MAUGET Véronique, MICHEL Dominique, MUNIER Maryline, PERNOT Stéphane, PETITJEAN Sylvie, PIERREL Christian, ROBERT Daniel, THIEBAUT Michaël, VANCON Nicolas, VIRY Claude, WYKA Pierre

Etaient excusés: GERARD Pierrette a donné procuration à LAVEZ Francis, MOINE Sylvie et CLAUDEL Jean-Marie.

Monsieur WYKA Pierre a été élu secrétaire.

Le compte-rendu de la séance du 11 juin 2009 est approuvé.

DELIBERATIONS

Raccordement de la ferme Mathieu – Remboursement

Mme le Maire explique que dans le cadre de la 2ème tranche de restructuration du réseau d'eau potable, la commune a raccordé la ferme Mathieu sur son réseau comme ça l'était précédemment. Cette ferme est située sur la commune de La Chapelle aux Bois. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que la commune de Xertigny alimente la Ferme Mathieu sise Void de la Bure et demande le remboursement par la commune de La Chapelle aux Bois du coût du raccordement de celle-ci à son réseau d'eau potable

Vignettes scolaires - Participation communale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge les participations trimestrielles des familles au taux de 100%, pour l'année scolaire 2009-2010.

Services eau, assainissement et ordures ménagères – Rapports d'activités 2008

Le Conseil Municipal, lecture entendue de ces documents, à l'unanimité, approuve les rapports annuels 2008 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et des ordures ménagères.

Maison du Tourisme – Création d'une régie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'instituer une régie de recettes pour l'encaissement des produits suivants : vente de cartes de randonnée pédestre et du document de présentation du château.

Communication aux membres du Conseil - Moyens

Dans une optique de rapidité et d'économie de papier, et pour utiliser les moyens mis à notre disposition, Mme le Maire propose désormais de communiquer toutes les invitations par courrier électronique y compris les convocations du Conseil municipal pour ceux qui le souhaitent en incluant un accusé réception.

Pour celles et ceux qui ne disposent pas d'une connexion Internet ou qui ne le souhaitent pas, un envoi par courrier sera réalisé.

INFORMATIONS DIVERSES DONNEES PAR Mme LE MAIRE AU CONSEIL

- le démarrage des travaux de la maison de santé est prévu pour fin octobre 2009
- la consultation pour les travaux de voirie est lancée
- le projet du Conseil communal des Jeunes Citoyens de mise en place d'une navette pour la piscine de la base de loisirs située à La Chapelle aux Bois a été concrétisé et a démarré lundi 6 juillet
- le jury départemental des Villes et Villages Fleuris passera le 20 et le régional le 22 juillet
- l'ouverture du magasin Aldi est prévue pour début septembre
- le prochain Conseil municipal aura lieu le 7 septembre 2009

Fait à Xertigny, le 20 juillet 2009

Le Maire,
Véronique MARCOT